



Reconversion du site industriel : Jean Caby

Le Collectif - tous acteurs de notre ville
Saint-André-lez-Lille - le 16 décembre 2015
Concertation MEL - du 16 novembre au 17 décembre

Pour l'asso **Le Collectif**,
la reconversion du site industriel
« Caby » est une opportunité
majeure

L'association « Le Collectif-tous acteurs de notre ville » rassemble des habitants de Saint-André-lez-Lille qui s'investissent dans la vie locale. Pour notre association qui porte un regard documenté, engagé et constructif sur l'urbanisme, **la reconversion du site Caby apparaît comme une opportunité majeure de rénovation urbaine**. C'est un secteur stratégique pour la commune et un projet précieux à l'échelle de la métropole. **Ces friches offrent l'opportunité de faire un urbanisme de qualité, bien inséré au reste du tissu urbain, peu dépendant de l'automobile et participant à la dynamique locale.**

L'association « Le Collectif » souhaite apporter à la démarche de concertation les éléments de proposition suivants :

- **Le site J.Caby lui-même : faire la « ville intense »**

Une opportunité de faire
« la ville intense »

Ce site est l'opportunité de faire la « ville intense », au-delà de la densité propre du quartier. La « ville intense » comme objectif de la métropole, est « une ambition qui est à la fois sociale et solidaire, culturelle et économique, citoyenne et écologique » et qui s'appuie sur une mixité sociale et fonctionnelle. Nous demandons que le projet vise à répondre à une diversité de fonctions, pas seulement des logements, mais aussi des activités, des commerces et des équipements publics communaux ou métropolitains.

Avoir une ambition
en matière de mixité
fonctionnelle et sociale

Attentifs à l'insertion du projet dans son environnement, à la qualité des espaces publics et aux continuités piétonnes/cyclables, la densité du futur quartier J.Caby doit s'apprécier sans rupture avec l'environnement immédiat.

Envisager l'accueil :
de nouveaux publics
(étudiants ?),
de nouvelles fonctions
(travail collaboratif),
de nouveaux modes d'habiter
(habitat partagé/ participatif)

Le type de logements programmés doit tenir compte du retard de la commune en matière de logements sociaux. Ainsi nous demandons d'être **ambitieux en matière de mixité sociale**. Des logements diversifiés en taille, coût et équilibrés entre location et accession peuvent intéresser un public diversifié. L'accueil d'étudiants ou de jeunes actifs est à envisager. Nous proposons qu'un ou plusieurs terrains (comme celui acheté par la ville de Saint-André rue de la gare) soient **réservés à des projets d'habitats participatifs**. En outre, l'intégralité des constructions doit faire l'objet d'une démarche d'éco-construction et d'une haute qualité énergétique.

Nous demandons également de **conserver la mémoire du site industriel dans la ville**, dans le patrimoine mais aussi dans la programmation avec par exemple d'anciens entrepôts qui pourraient se transformer en espace de travail collaboratif (FabLab ou Coworking).

1/2

- **Les franges du site** (le quartier de la gare à Saint-André) : **plus d'ambition en matière d'accessibilité**

Moins de voitures,
plus de vie locale
avec les piétons, vélos et
transports collectifs

L'idée d'un linéaire commercial est très intéressant s'il se combine avec une réorganisation ambitieuse de la rue de Lille/Gambetta au profit des cyclistes, piétons et bus à haut niveau de service. Le dossier de concertation indique vouloir conserver **2x2 voies routières, ce qui paraît très excessif** pour favoriser la vie locale et atténuer les coupures. Cette voirie, héritage du tout-voiture, doit faire l'objet d'une importante requalification pour garantir la réussite du projet. La réservation d'une voie bus pour la Liane doit être programmée. Les trois carrefours successifs, particulièrement dangereux (sous le viaduc LGV, devant le garage Dalkia, près du pont de chemin de fer), doivent être repensés pour donner la **priorité aux piétons, vélos et site propre bus**.

Accessibilités et
intermodalités améliorées
avec les bus à haut niveau de
services et la gare TER

En outre, l'insertion dans le quartier des stations de bus à *haut niveau de services* (station bus « Gare » et « Faidherbe ») doit être améliorée, en renforçant l'accessibilité, la visibilité et l'intermodalité des pôles de transport collectif. Dans la même idée, **la gare TER de Saint-André dont la visibilité actuelle est très médiocre, doit contribuer pleinement à l'accessibilité du site J.Caby**. Pour renforcer les continuités piétonnes, la gare peut d'ailleurs être rendue transversante en connectant le passage souterrain côté nord à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

- **L'insertion du quartier dans la métropole : se rapprocher d'Euralille !**

Une nouvelle proximité avec
le versant nord d'Euralille
via une nouvelle passerelle
piéton/vélo

Le projet J.Caby doit s'intégrer dans une démarche cohérente sur le versant nord d'Euralille. Le site Caby à l'entrée de la ville de Saint-André se situe –à vol d'oiseau– qu'à 2500 mètres de la gare Lille-Europe (une dizaine de minutes à vélo !) et 2000 mètres des secteurs Courbertin/Romarin de la SPL Euralille (Société publique locale).

Un enjeu fort du projet Caby est donc de créer une nouvelle continuité vers le secteur Euralille : la programmation **d'une passerelle piéton-vélo doit être obligatoirement incluse au projet** (évoquée au conditionnel dans le document de concertation). Cette passerelle doit relier le carrefour rue Faidherbe/rue de Lille/rue Victor Hugo à l'autre rive de la Deule (secteur « cœur de deule ») et rattraper directement les liaisons douces vers le secteur central d'Euralille.

Une cohérence globale
à rechercher dans un projet
« Euralille 3 » et un portage par
la Société publique locale ?

L'ambition globale que nous soulevons concerne **l'idée d'un projet « Euralille-3 » sur son versant nord**. A partir des secteurs Courbertin/Romarin (La Madeleine), nous souhaiterions que la Société publique locale « Euralille » prenne en charge le réaménagement des emprises autoroutières du Boulevard Pierre de Coubertin puis de la route départementale D749, puis le secteur « cœur de Deule » jusqu'à l'entrée de Saint-André-lez-Lille et la requalification de la friche J.Caby. Ce projet global concerne les villes de Lille, La Madeleine, Lambertsart et Saint-André qui devrait ainsi s'associer à la SPL. **Faire appel à cet outil d'aménagement des collectivités locales (la SPL Euralille) est un gage de réussite, de cohérence et d'ambition globale des projets d'urbanisme à l'entrée de la ville de Saint-André.**

Pour finir, sur la forme de la concertation, nous attendons plus de publicité sur les différents temps d'association du public, ainsi qu'une réunion publique (est-elle envisagée ? à quelle date ?). Notre association est à votre disposition pour participer à la construction de ce projet urbain de première importance pour l'avenir de la commune.

2/2